

Isabelle Delpla

Bayle, pratiques de la diversité.

Un regard contemporain sur les relations entre philosophie et littérature au grand siècle risque une illusion rétrospective. La littérature apparaît de nos jours comme un modèle désirable à ceux qui critiquent le logocentrisme de la philosophie classique ou qui jugent suspectes les prétentions scientifiques des sciences humaines et qui, tel C. Geertz, redécouvrent l'écrivain dans l'anthropologue¹, ou l'histoire comme récit, à l'instar de P. Veyne². Cet intérêt pour les pratiques d'écriture en philosophie et dans les sciences humaines relève d'une configuration intellectuelle fille de son temps. En d'autres siècles, chaque genre excluait les autres pour défendre sa légitimité propre. Ainsi, la philosophie naissante en quête d'autonomie par rapport à la poésie, détrône le *muthos* au profit du *logos* : Platon chasse les poètes de la cité idéale. Le mythe, terme d'abord polémique, stigmatise le discours des autres³. De même, l'histoire scientifique, selon les vœux de Thucydide et Polybe, doit s'élaborer contre le privilège de l'histoire-genre littéraire.

A la recherche d'une philosophie de la subjectivité, Descartes ne craint pas en revanche de ne proposer l'autobiographie intellectuelle qu'est le *Discours de la méthode* "que comme une histoire ou si vous l'aimez mieux, comme une fable⁴", de même que sa physique déductive, *a priori* et non expérimentale se veut un "roman de la nature". Si une philosophie méditative de l'inventivité du sujet peut être en phase avec le genre romanesque, c'est pour mieux évincer une philosophie empirique et inductive. Le cartésianisme, privilégiant un modèle déductif et mathématique, ne voit dans l'histoire qu'érudition privée de raison,

¹ Cf. C. Geertz, *The anthropologist as author*.

² Cf. P. Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Seuil, 1971.

³ C'est ce que souligne justement G. Lloyd dans *Pour en finir avec les mentalités* (La découverte, 1996, tr. fr.) : "mon argument est donc que la distinction entre le littéral et le métaphorique - comme la distinction entre le mythe (en tant que fiction) et le récit rationnel - était une arme forgée pour défendre un territoire, repousser l'ennemi, humilier les rivaux", p. 46, cf. également sur ce point le chapitre 2.

⁴ *Discours de la méthode*, première partie, p. 571, *Œuvres philosophiques*, T. I, Garnier, 1967.

accumulation non scientifique de curiosités hétéroclites. Le mépris où la philosophie tient l'histoire rejoint curieusement le mépris des historiens envers les érudits. Car l'histoire est alors vouée aux charmes de la composition littéraire au détriment de la recherche des sources, plus proche du roman historique que du travail scientifique. Entre les philosophes bâtisseurs de systèmes et les historiens-écrivains, les érudits qui, par la critique des textes notamment, forgent les outils des futures sciences humaines, font pales figures dans le panthéon des grands genres⁵.

Etre historien cartésien, philosophe non systématique et écrivain érudit relèverait donc de la quadrature du cercle dans une telle configuration. Faire d'un dictionnaire historique et critique une œuvre littéraire à succès est néanmoins la gageure tenue par Pierre Bayle, à la fois philosophe, historien et inventeur de nouveaux modes d'écriture. Et c'est un double souci de diversité et de délimitation de la légitimité des genres qui traverse l'œuvre de Bayle redéfinissant ainsi les rapports respectifs de la philosophie, de l'histoire et de la littérature.

Plaidoyer pour la diversité

Dès le titre de son premier ouvrage, *Pensées diverses sur la comète*, Bayle place son œuvre sous les auspices de la diversité. Cette diversité est à la fois affichée, revendiquée et justifiée du refus d'une pensée systématique jusqu'à la défense de la tolérance d'une pluralité de croyances religieuses comme principe éthique de vie en commun. Héritier du scepticisme et du libertinage érudit, Bayle cultive une écriture non systématique se plaisant à la dispersion, aux digressions et méandres. Cette liberté de parcours définit à la fois son style et sa stratégie d'écriture. A l'image de la perdrix de Protogène, détail du tableau qui en devient le véritable intérêt, les digressions représentent le plus important de l'ouvrage⁶. Toutes choses étant des occasions de pensées, les livres sont pour Bayle des lieux de

⁵ Un exposé synthétique de ce divorce au XVII^{ème} siècle entre histoire et érudition est constitué par l'ouvrage de référence de P. Hazard, *La crise de la conscience européenne*, Fayard, 1961.

⁶ "Je ne sais même si cet ouvrage n'aura pas une destinée semblable à celle du Satire et de la perdrix de Protogène. Le Satire était proprement ce que le Peintre avait en vue, la perdrix n'était qu'un accessoire : cependant les connaisseurs s'arrêtaient si fort sur la Perdrix, qu'ils ne regardaient presque point le Satire. Il pourra bien arriver aussi que ceux qui liront cette Lettre, trouvant dans les digressions je ne sais quoi de plus vif, de plus libre, de plus singulier, ne feroient cas de l'ouvrage, qu'à cause de ce qui est hors d'œuvre", *Pensées diverses sur la comète* (PD), Avis au lecteur, p. 7, Nizet, 1984.

promenades dans des villes construites sans plan préalable mais au hasard des nouvelles installations. Les digressions et multiples citations créent donc "un désordre qui n'est pas moindre que celui des villes où les étrangers sont en plus grand nombre que les bourgeois. Mais qu'importe à des voyageurs qu'un tel désordre paraisse dans un pays pourvu qu'ils n'y trouvent que d'honnêtes gens. Rien n'empêche de comparer la lecture à un voyage"⁷.

A travers cette image de la ville, Bayle se démarque des bâtisseurs de systèmes et d'une réflexion menée *more geometrico*. Il renonce à la beauté et à l'ordre des villes cartésiennes construite selon la rigueur des géomètres, préférant vivre dans ces lieux disparates, marqués par l'histoire qui "se bâtissent en divers temps et se réparent tantôt en un lieu, tantôt en un autre"⁸. Suivant un parcours de lecteur qui procède par critiques, réfutations et commentaires, et non une démarche méditative ou déductive, il ne sait, écrit-il, composer que par adjonctions et additions, comme on construit une ville au fil du temps. Opposant une croissance organique des ouvrages par assimilation à un développement par juxtaposition, il ne légitime son recours à cette seconde manière que par un défaut personnel à se conformer à la première⁹. Au delà de la distance prise envers le privilège du modèle mathématique en philosophie¹⁰, manifestée par la forme volontairement non systématique du dictionnaire, cette liberté de pensée pose un problème plus général : quelle place un discours de type philosophique peut-il laisser à la diversité ? Faut-il que la pensée de Bayle soit cohérente pour être dite philosophique ? Or la diversité de genre et de style de l'œuvre de Bayle,

⁷ *Réponses aux questions d'un provincial* (RQP), Avertissement au lecteur, p. 502, T. III, Œuvres diverses, La Haye, Compagnie des libraires, 1737,

⁸ *Pensées Diverses*, § 262. En comparant la composition de son livre à l'irrégularité des villes où "on voit souvent une petite maison auprès d'une grande, une vieille auprès d'une neuve", Bayle se démarque du modèle de l'ordre cartésien exposé dans le *Discours de la méthode* : "Ainsi voit-on que les bâtiments qu'un seul architecte a entrepris et achevés ont coutume d'être plus beaux et mieux ordonnés que ceux que plusieurs ont tâché de racommoder en faisant servir de vieilles murailles qui avaient été bâties à d'autres fins. Ainsi ces anciennes cités... qui sont devenues par succession de temps de grandes villes sont ordinairement si mal compassées... à voir comme [leurs édifices] sont arrangés ici un grand, là un petit, on dirait que c'est plutôt la fortune que la volonté de quelques hommes usant de raison qui les a ainsi disposés", *Discours de la méthode*, 2ème partie, § 1, p. 579.

⁹ PD, Avertissement au lecteur, p. 18.

¹⁰ Bayle note ainsi "qu'à la réserve de *quelques esprits géomètres, pour lesquels cet ouvrage n'est point écrit*, les Lecteurs ne sont pas fâchés qu'on les promène de lieu en lieu" (je souligne), PD, Avis au lecteur, p. 6.

historien, philosophe, essayiste, journaliste le rend difficilement classable et tend à faire douter de son statut de philosophe, ou même de philosophe mineur. Si la pensée philosophique se définit par une exigence d'unité et de cohérence, caractérisé à la fin du XVII^{ème} siècle par le règne des systèmes, les pensées dont la cohérence est douteuse ne seraient pas philosophiques. Une pensée aussi peu systématique et métaphysique que celle de Bayle mériterait ainsi davantage, selon M. Robinet, le terme d'"aphilosophie" en regard du système de Malebranche dont Bayle est à bien des égards l'héritier¹¹.

Laissons donc la philosophie et son désir de systématisme pour mieux lire Bayle, serait-on tenté de dire. Lisons le en essayiste et en auteur littéraire pour son goût des digressions et des voyages non-organisés accordés au goût varié d'un public divers¹². Polygraphe et initiateur de nouveaux styles d'écritures, inventeur du journalisme avec les *Nouvelles de la République des Lettres*, Bayle serait créateur de nouvelles formes littéraires et de nouveaux modes de communication. Un tel intérêt pour la diversité d'écriture, ainsi que le souci de satisfaire le goût du public, rapproche davantage Bayle du modèle de la littérature¹³ que de la philosophie qui ne vise guère à la diversité et à l'agrément des lecteurs. Il paraît néanmoins difficile de classer comme littéraire un auteur si prompt à pourfendre les inventions de la poésie et du genre romanesque. Outre le caractère peu soigné du style que Bayle souligne lui-même, que faire dans un œuvre littéraire d'une telle somme d'érudition, d'argumentations dialectiques si serrées ? Trop démonstratifs pour relever du roman, trop articulés pour être des recueils de pensées ou de maximes¹⁴, les écrits de Bayle ne rentreraient guère non plus dans la catégorie commode de l'essai où se rangent les auteurs réfractaires à la distinction de la littérature et de la

¹¹ Ce point de vue très critique envers un Bayle philosophe est exprimé par André Robinet dans l'article qu'il consacre aux rapports de Bayle et Malebranche dans *Pierre Bayle, le philosophe de Rotterdam*, P. Dibon (éd).

¹² L'accord entre la diversité de style et la nécessité de plaire à un public divers est exprimé dès l'Avis au lecteur des *Pensées diverses*, et réaffirmé dans la Préface du *Dictionnaire* et *passim*. Cf. *Infra*.

¹³ C. Chantalat note ainsi à propos de la notion de goût à l'âge classique que "dans l'idée universellement admise à l'époque, ... la littérature est faite avant tout pour donner du plaisir", *A la recherche du goût classique*, p. 281, Klincksieck, 1992.

¹⁴ "Mais au reste ce n'est point un livre dans le goût qui règne depuis quelques années et dont peut-être le public se lasse déjà. Ce n'est point un recueil de pensées détachées ou de maximes ou de caractères ou de bons mots ou de bons contes", RQP, Avertissement au lecteur, p. 501.

philosophie. On classerait difficilement un dictionnaire en trois volumes dans le genre de l'essai !

Peut-être conviendrait-il alors de considérer que le classement en genre ne sied guère à une telle œuvre, placée sous le sceau de la diversité. Ce découpage serait une question normative que nous n'adresserions à l'œuvre que d'un point de vue extérieur, selon des classifications universitaires qui importe peu à la lecture. Constatant ainsi que son dernier ouvrage, *Les réponses aux questions d'un Provincial*, est inclassable dans les genres en vogue, Bayle se demande "Qu'est-ce donc ? Il serait peut-être bien difficile de la définir et l'on en laisse le soin à chaque lecteur¹⁵". Cette liberté laissée au lecteur est corrélative de celle que se donne l'auteur. Car, renvoyant au lecteur la charge de la définition de l'œuvre, l'auteur lui-même se place au-delà des classifications. Au-delà même du titre d'auteur littéraire ou de philosophe, il décline tout net le titre d'auteur. Annoncer le plan de son ouvrage et se plier aux règles de la composition "cela est bon pour les auteurs de profession qui doivent avoir des vues suivies et bien compassées... Mais pour moi qui ne prétend pas à la qualité d'auteur, je ne m'assujettirai point à cette sorte de servitude¹⁶".

Le critère de délimitation : histoire et philosophie contre fiction romanesque

Cependant, au moment même où il revendique une telle liberté de style et de parcours et entend se libérer de la systématisme d'un genre philosophique ou des servitudes du titre d'auteur, Bayle place au cœur de sa réflexion la nécessité de distinguer entre les discours et de définir un "critère de démarcation¹⁷" entre littérature¹⁸, histoire, et philosophie. Fable et poésie sont des notions polémiques que Bayle emploie pour distinguer l'histoire et la philosophie de la fiction. La diversité importe autant que la question de la délimitation entre les genres et les types d'autorité qui leur sont attachés. C'est dans un jeu à trois termes que se distinguent les fictions

¹⁵ RQP, p. 501.

¹⁶ PD, § 2.

¹⁷ J'emprunte l'expression "critère de démarcation", évidemment anachronique, à l'œuvre de K. Popper qui désigne par là le critère de distinction entre théories scientifiques et non scientifiques.

¹⁸ Le terme de littérature ne se trouve guère sous la plume de Bayle. J'utiliserai ce terme dans un sens large pour désigner le discours de fiction et de création poétique, Bayle parlant à ce propos de poésie, de fable ou de roman.

des fables et de la poésie, règne de l'imagination, la philosophie réglée par la raison et l'histoire dont l'âme est la vérité. Le terme de "fable" est ainsi utilisé pour qualifier les récits de voyage extravagants¹⁹ ou les exagérations et inventions des poètes en matière historique. Ces derniers usent d'une rhétorique de l'hyperbole et créent du merveilleux. Evoluant dans le registre du fabuleux, ils ne sont donc pas par principe des témoins fiables de la vérité des faits historiques. Dès le début des *Pensées diverses*, consacré à l'autorité des poètes, c'est le problème de l'objectivité historique qui est visé à travers la critique des poètes de l'antiquité tels que Lucain, Silius Italicus ou Claudien, auteurs d'épopées, d'histoires fabuleuses versifiées narrant à l'envie présages et prodiges, mais sans autorité historique.

Or, dans cette tentative d'établir une discrimination entre les discours et les autorités, Bayle entend se démarquer dans l'avis au lecteur des *Pensées diverses* d'un autre modèle littéraire, celui de la satire et de la comédie qui partagent avec la philosophie un rôle critique : "La comédie qui se vante d'être le souverain remède des maladies de l'esprit... a joué les comètes avec la même liberté qu'elle joue les autres choses²⁰". Mais la critique philosophique doit se distinguer de la raillerie des comédiens. Les comédiens se rient des défenseurs aussi bien que des pourfendeurs de la superstition, des terreurs du peuple aussi bien que des arguties des philosophes, lesquels se moquent des superstitions du peuple, d'un discours finaliste où les événements naturels seraient des signes. La philosophie doit donc se démarquer de la comédie qui menace un principe de différenciation entre les discours puisque pour faire rire elle met tout le monde sur le même plan, les astrologues et les savants, le peuple et les philosophes, brocardés dans le même ridicule. Or, cette attitude de raillerie générale et sans discrimination, finit par se retourner contre les philosophes au profit des bonnes âmes qui voient dans les comètes des signes divins. Ces bonnes âmes qui reprochent aux philosophes leur matérialisme, se scandalisent autant des moqueries des comédiens que des critiques des philosophes et se prémunissent contre elles en considérant qu "il n'y a rien que l'on ne puisse tourner en ridicule et [que] fort souvent la vérité se

¹⁹ Hiéroclès qui "disait que dans la zone torride, il y a des hommes dont les oreilles leur servent de parasol, et des hommes dont les pieds leur rendent les mêmes services quand ils les lèvent... et " avait, selon Bayle, "débité beaucoup de fables" (*Dictionnaire*, Article «Hiéroclès 1», t. II, p. 462, 3ème édition, Rotterdam, 1715).

²⁰ PD, Avis au lecteur, p. 3.

trouve plus propre à y être tourné que l'erreur²¹". Le rire général de la comédie est donc en définitive une critique aussi superficielle qu'inefficace. Pour éviter les travers de la comédie, il faut donc établir un principe de discrimination entre les discours et trancher entre les autorités en délimitant des domaines respectifs de compétence et de légitimité.

C'est donc par une double opposition aux modèles littéraires du roman historique, qui confond récit fictif et histoire, et de la comédie satirique, qui efface la distinction entre critique et raillerie, que Bayle vise à délimiter le domaine de légitimité du discours historique et du discours philosophique. En plaidant pour une histoire objective et non romancée, Bayle ne fait certes pas œuvre originale²². C'est le regain d'une histoire romancée, coupée des contraintes de l'érudition et plus soucieuse de composition littéraire que de l'exactitude de ses sources, qui donne aux réflexions de Bayle leur pertinence. Le principe de partage entre histoire et poésie est donc la vérité, la méthode critique visant à une discrimination entre le vrai et le faux : "la vérité étant l'âme de l'histoire, il est de l'essence d'une composition historique que le mensonge n'y entre pas et... elle n'est pas une histoire, mais une fable et un roman si la vérité lui manque. Il n'en va pas de même d'un ouvrage de poésie et de rhétorique²³".

C'est donc le mélange des genres que Bayle vise en premier lieu. La vérité historique qui distingue fable et histoire doit répondre à une exigence d'objectivité et donc d'intersubjectivité. Le fait historique doit être établi selon des méthodes critiques permettant le contrôle d'autres historiens, de même que le personnage historique se distingue du personnage de roman par son extériorité à l'imagination de l'auteur. Le roman historique tend à accorder à César embelli par l'imagination du poète le même statut qu'à Rodrigue ou à Alceste. Selon, les vues des poètes, il y aurait le César de Lemoyne ou celui de Bayle comme il y a la Phèdre de Racine et celles d'Euripide ou de Sénèque. En revanche, selon l'historien critique, les personnages historiques existent en dehors des

²¹ PD, Avis au lecteur, p. 3.

²² Ce point a déjà été l'objet de nombreuses et excellentes études. Cf notamment P. Hazard, *La crise de la conscience européenne* et les travaux d'E. Labrousse sur la méthode critique de Bayle, dans *Pierre Bayle, Hétérodoxie et rigorisme*, chapitre 1 et 2, Albin Michel, 1996, et *Notes sur Bayle*, articles 1 et 7, Vrin, 1987.

²³ *Dictionnaire*, «Florimond de Rémond», remarque D.

représentations subjectives des historiens²⁴. Bayle reproche ainsi à Guévara de se réfugier derrière le pyrrhonisme historique pour inventer des faits au mépris des règles de la discipline historique :

La licence qu'il se donna de falsifier tout ce que bon lui semblait et de débiter comme des faits véritables ce qui n'était que des inventions de son cerveau creux, approche de celle des faiseurs de romans. Ceux-ci ne trompent personne, car ils ne demandent pas qu'on prenne pour vrai tout ce qu'ils débitent, ils n'aspirent qu'à la gloire de faire approuver leurs fictions, comme des choses ingénieusement forgées : mais pour Guévara, il prétendait que l'on prit pour des narrés historiques et puisés dans des bonnes sources ce qu'il avançait²⁵... Quand même le pyrrhonisme historique serait aussi bien fondé que quelques uns le prétendent, il ne serait pas permis à un auteur d'avancer que Cicéron et César ont dit, ont fait une telle chose qu'il inventerait lui-même. Chacun serait obligé de ne leur attribuer que ce l'on lit d'eux dans les anciens monuments²⁶.

La critique vise donc à discerner les discours qui ont une réalité objective hors de l'esprit de leur auteur et les discours de pure imagination ne renvoyant qu'aux représentations des pseudo-historiens. Ainsi, un discours globalement faux du point de vue de la vérité historique est renvoyé dans le genre de la fable, il ne porte plus sur César mais sur un être imaginaire. La conformité avec des règles publiques et non privées définit donc la discipline historique. "Un auteur ne doit point se faire des règles particulières, c'est à lui à se conformer aux règles publiques²⁷". Cette exigence de publicité²⁸ distingue le discours historique, qui se plie aux règles de l'examen d'autrui, de la fiction qui exprime une subjectivité privée, ne s'astreignant qu'aux règles particulières de l'imagination, autant dire sans règles. Or la République des Lettres "est un Etat extrêmement libre, on n'y reconnaît que l'empire de la vérité et de la raison²⁹", si bien

²⁴ Bayle critique ainsi la confusion entre pyrrhonisme métaphysique pour lequel la réalité n'est que représentation et le pyrrhonisme historique dans *La dissertation à M. Du Rondel sur un projet de dictionnaire historique et critique*, Dictionnaire, T. III.

²⁵ *Dictionnaire*, «Guévara», remarque B.

²⁶ *Id*, remarque D.

²⁷ *Id*.

²⁸ Le terme de public, par opposition à privé, ne doit pas être entendu au sens philosophique contemporain d'une extériorité absolue à l'esprit, mais au sens de ce qui porte sur la vérité d'apparence. Bayle peut ainsi combattre le pyrrhonisme historique indépendamment d'un pyrrhonisme métaphysique. Cf *Dissertation à Durondel*.

²⁹ *Dictionnaire*, «Cadius», remarque D.

que ces règles publiques tracent une ligne de partage entre discours de fiction d'une part et d'autre part discours historique et philosophique qui relèvent respectivement de la vérité de fait et de la raison.

En effet, la fiction qui ne s'astreint pas à la règle de la vérité ne s'astreint pas non plus à la règle rationnelle de cohérence. Aussi Bayle, qui applique un rationalisme hors de propos aux mythes grecs³⁰, reproche aux Anciens de s'être tant contredit les uns les autres dans leur fictions parce qu'"ils ont regardé leurs histoire fabuleuse comme un pays où chacun faisait ce qu'il lui plaisait sans dépendance d'autrui"³¹. Ce critère de publicité des règles de vérité et de raison permet d'opposer à la fiction qui ne fuit ni le faux ni le contradictoire aussi bien l'histoire que la philosophie. Cette dernière, dans la mesure où elle procède rationnellement, s'oppose également au particularisme subjectif du genre poétique par un double souci de cohérence et d'universalité. Ce point est clair dans la critique de la superstition opérée dans les *Pensées diverses* à la fois devant le tribunal philosophique de la raison et le tribunal historique de l'expérience. L'astrologie et la croyance superstitieuse ont en commun avec la fable de n'obéir qu'aux lois particulières de l'imagination qui prête des intentions et des significations aux faits de la nature. Mais les astrologues, non contents de suivre les règles de leur imagination, comme les poètes, voudraient encore que celles-ci régissent le monde réel. Leur discours "chimériques"³² repose sur le culte de la particularité qui fait préférer tels lieux, tels moments à tels autres. Il y aurait des vertus propres à chaque chose, à certains jours ou noms qui leur conféreraient un pouvoir particulier, favorable ou défavorable. Chaque lieu, chaque être a ses lois propres dans une logique de régionalisation qualitative de l'espace céleste et terrestre. L'astrologie se caractérise par le culte de l'individuel, de la singularité : elle flatte le goût de chacun de se croire unique en donnant des règles particulières à chaque être selon leur nom, date et lieu de naissance, tout en se prémunissant ainsi contre ses contradicteurs. "Il en va des prédictions des Astrologues, comme de celles de Poètes" qui ne s'assujettissent pas aux démenties des faits, embellissent par flatterie, et projettent les créations de

³⁰ Sur le rapport au mythe comme exprimant une réalité historique, qui a persisté bien au-delà de l'antiquité, cf. les lumineuses analyses de P. Veyne, in *Les grecs ont-ils cru à leurs mythes ?*, Seuil, 1983.

³¹ *Dictionnaire*, «Achille», remarque E.

³² PD, § 17, p. 57.

leur imagination sur la réalité. Les astrologues sont ainsi à la science ce que les poètes sont à l'histoire.

Ainsi, dans un geste philosophique classique, Bayle critique ce particularisme irrationaliste au nom de principes philosophiques généraux, valables en tout lieu et en tout temps. En premier lieu, il oppose le principe cartésien, à la fois philosophique et scientifique, d'homogénéité de la matière réduite à l'étendue qui permet de récuser les pouvoirs occultes attachés à ces régions qualitativement diversifiées et d'offrir une explication globale des phénomènes physiques terrestres ou célestes³³. De même, l'explication des phénomènes par une physique mécaniste permet de "tenir pour assurer que les noms n'ont point de vertu en eux mêmes³⁴" puisque le baptême peut être réduit à une action physique. En second lieu, Bayle recourt à la notion malebranchiste de lois générales selon laquelle l'institution de jours heureux ou malheureux serait "une affectation indigne de la grandeur de Dieu et qui ne lui peut être attribuée que par des esprits superstitieux qui attachent sa Providence à une infinité de minutie³⁵". La superstition qui prête à Dieu des volontés particulières se plaît à l'invention de lois fantaisistes. Ainsi, le nom d'Henri aurait le pouvoir de porter malheur aux rois, loi savamment établie d'après un échantillon représentatif de trois personnes, Henri II, III et IV³⁶, alors qu'un esprit rationnel, formé aux principes cartésiens et malebranchistes, ne saurait souffrir que l'on attache à certains noms aucune espèce de fatalité naturelle³⁷". Aussi, les lois de la raison sont également générales et publiques par opposition aux lois fantaisistes de la superstition et de la fables, à la fois particulières et privées.

Le critère de délimitation : discours critique et positif contre discours spéculatif

Mais un tel partage entre le discours de fiction qui a des règles privées et particulières, propres à chacun, et la philosophie et l'histoire qui

³³ Descartes, *Principes de la philosophie*, 2ème partie, § 22.

³⁴ PD, § 31, p. 96. Bayle ramène le baptême et la nomination à une action mécanique qui en elle même ne comporte aucune obscurité : "il n'y aurait rien de plus absurde que de s'imaginer que parce que celui qui baptise un enfant remue sa langue d'une certaine manière" cet acte a des conséquences de long terme sur l'enfant, PD, § 30, p. 93.

³⁵ PD, § 25, p. 86.

³⁶ PD, § 30, p. 92.

³⁷ PD, § 32, p. 98.

se plient à des règles publiques et générales, valables pour tous, n'est pas aussi simple que l'on pourrait le croire. En regard d'un discours positif représenté par l'histoire critique, discours littéraire et philosophique sont rejetés ensemble dans des spéculations qui ne se confrontent pas à la vérité des faits. Les reproches adressés à une histoire romancée le sont également à une philosophie spéculative. Le partage ne s'opère pas entre la littérature, règne de l'imagination, et la philosophie réglée par la raison, mais entre discours fictif ou spéculatif d'une part et discours positif d'autre part. Les inventions des poètes sur l'apparition de comètes à la mort d'un prince ou en présage des maux humains, inventions dont se repaissent les superstitieux, sont critiquées sous un double plan, devant le tribunal de la raison et devant celui de l'expérience. Or ce tribunal de l'expérience constitué par des références de faits empruntées au domaine historique condamnent aussi bien les divagations gratuites des philosophes. Ainsi, Bayle se gausse-t-il dans les *Pensées Diverses* des philosophes qui, tel Démocrite, cherchent les raisons de faits qui n'existent pas, ou à qui, tel Avicenne, il suffit qu'une chose "ne lui parût point impliquer contradiction... pour en faire l'objet de ses études, encore qu'elle n'eut jamais été". Une telle confusion entre le possible logique et le possible réel opère une disjonction entre raison et vérité et "l'on ne saurait trop blâmer ceux qui employent leur temps à trouver la raison de ce qui n'est pas et se plaisent à faire diversion des forces de leur esprit au préjudice de la vérité³⁸". De telles divagations argumentatives méritent également le qualificatif de "rêverie³⁹" ou de "fable⁴⁰".

Le défaut que Bayle reproche à l'histoire romancée ou à la philosophie spéculative est une prétention infondée à dire le vrai et l'universel, infondée car elle ne se soumet pas à l'épreuve des faits. La fiction peut ainsi s'avancer masquée en discours historique aussi bien que philosophique. Mais si la vérité des faits était le critère de partage entre histoire et fable, il reste à déterminer comment doit être tracée la limite entre spéculation philosophique gratuite et discours positif. Or, Bayle applique la même méthode pour critiquer le discours philosophique et le discours de la fiction : la confrontation avec les faits qui opère le tri, non entre le vrai et le faux, mais entre l'empirique et le principiel. C'est selon ce principe que Bayle critique la preuve de l'existence de Dieu par le

³⁸ PD § 49, p. 138.

³⁹ PD, § 49, p. 138.

⁴⁰ PD, § 49, p. 139.

consensus omnium : tous les hommes ont une idée innée de Dieu, or ce à quoi tous les hommes donnent leur assentiment est vrai, donc Dieu existe. Or cette preuve repose sur une uniformité fictive du genre humain à laquelle Bayle oppose la diversité empirique des hommes, à la fois historique et géographique, telle qu'elle est connue à travers les écrits des Anciens ou les récits de voyages. Dans la *Continuation des pensées diverses*, cette preuve théologique et philosophique de l'existence de Dieu est ainsi critiquée sur le même plan et avec les mêmes méthodes que les fables des poètes⁴¹.

Un usage polémique des termes de fable et de roman vise à disqualifier pseudo-histoire et pseudo-philosophie par opposition à une recherche intellectuelle positive se soumettant à des règles publiques et à une confrontation avec les faits. En histoire la confrontation entre discours positif et fiction littéraire permet de séparer non seulement la bonne histoire de la mauvaise mais plutôt ce qui est de l'histoire et ce qui n'en est pas du tout, c'est à dire la fable qui prétend au vrai. De même, il faut dénoncer la mauvaise philosophie qui prétend à une universalité fictive. Mais la critique n'opère pas de la même manière en histoire et en philosophie. La confrontation entre discours spéculatif et discours positif permet certes de trier la bonne et la mauvaise philosophie au sens où elle manifeste que l'argument du consentement universel repose sur des confusions inacceptables entre les principes *a priori* et les données empiriques et sur une prétention injustifiée à l'universalité. Mais, même la bonne philosophie, celle de Descartes et de Malebranche, est hypothétique aux yeux de Bayle qui se définit comme "un philosophe sans entêtement qui regarde Aristote, Epicure, Descartes, comme des inventeurs de conjectures"⁴².

Or, le philosophe dans l'avis au lecteur des *Pensées Diverses* est défini comme celui qui "ramène tout à la nature" et non celui qui forge des spéculations métaphysiques et qui bâtit des systèmes. Il n'y a donc pas

⁴¹ Alors que les *Pensées diverses* passaient de la critique des poètes puis des historiens à celle de la superstition, la *Continuation des Pensées Diverses* passent de la critique des poètes et des historiens à celle de l'argument du *consensus omnium*.

⁴² Lettre à Jacob du 29-05-1681, citée par E. Labrousse. Bayle, qui se réclame de la philosophie de Descartes, précise : " le cartésianisme ne fera pas une affaire, je le regarde simplement comme une hypothèse ingénieuse qui peut servir à expliquer certains faits naturels, mais du reste j'en suis si peu entêté que je ne risquerais pas la moindre chose pour soutenir que la nature se règle et gouverne sur ces principes là là. Plus j'étudie la philosophie et plus j'y trouve d'incertitude."

d'une part une bonne philosophie, naturalisée, et d'autre part une mauvaise philosophie spéculative, mais plutôt deux approches de la philosophie ou une reformulation naturaliste de l'entreprise philosophique qui manifeste clairement le rôle de charnière que l'on se plaît à prêter à Bayle entre le rationalisme métaphysique du XVII^{ème} et le rationalisme naturaliste du XVIII^{ème} siècle. La philosophie qui, telle l'histoire, se soumet à l'expérience, est une entreprise positive de naturalisation. Le philosophe des *Pensées diverses* procède ainsi à une naturalisation de la superstition : de même que la comète est un phénomène physique naturel qui s'explique par les lois générales du mécanisme, de même la croyance et la superstition sont des phénomènes psychologiques qui doivent être expliqués selon des mécanismes psychologiques naturels de formation et de propagation des opinions fausses et des passions.

Cette naturalisation est étendue dans la *Continuation des pensées diverses* de la superstition à la croyance religieuse. L'assentiment général des peuples y est étudié comme un fait à vérifier et expliquer plutôt que comme une autorité⁴³. Ce consentement, prétendument universel, doit être confronté aux faits, c'est à dire à la possible existence de peuples athées⁴⁴, qui est une question de fait et non de principe. Recourant ainsi aux tropes sceptiques sur la variation des mœurs et des croyances⁴⁵, l'argumentation philosophique est indissociable de l'enquête historique. Concernant l'argument théologique et philosophique du consentement universel des peuples, la croyance en Dieu, prétendument innée et donc universelle, est l'objet d'une enquête empirique au même titre que l'existence de peuples athées qui ne peut être exclue *a priori* par des arguments de pure raison. Selon cette naturalisation de l'autorité et de l'universalité, la mauvaise philosophie, conjecturale, souffre des mêmes défauts que la fiction qui ne se donne pas pour telle.

A propos de Guévara, Bayle critiquait la prétention d'un discours suivant des règles privées à se présenter comme objectif et valable pour tous. La fiction n'est légitime que si elle se donne pour telle, comme l'expression d'une subjectivité particulière. Il convient de critiquer les fausses universalités ou les faux consensus, c'est à dire la particularité qui se masque sous les traits de la raison universelle, à l'instar de celle alléguée par les théologiens qui érigent la forme particulière du rationalisme

⁴³ CPD, § 5 et sq.

⁴⁴ CPD, § 13.

⁴⁵ Il s'agit là du dixième trope de Sextus.

chrétien en essence de la raison elle-même. En ce sens, critique du particularisme subjectif et critique de l'universalité convergent dans la critique de discours qui se substituent au réel au lieu de s'y soumettre. Mais si la raison universelle peut n'être que le masque d'un particularisme ethnocentrique, et si l'enfermement dans la particularité équivaut à se soustraire aux règles de la République des Lettres, entre les écueils de l'universalité et ceux de la singularité, quelle est alors la voie possible pour un discours historico-philosophique, c'est à dire qui ramène tout à la nature ?

La critique de la philosophie spéculative au nom de la philosophie naturelle a pour conséquence une modification d'attitude envers l'universalité de la raison humaine. S'il faut se garder de la particularité subjective d'un discours qui se donne pour objectif, tel celui de Guévara ou des superstitieux, qui voudraient que la nature agisse selon le caprice de leur imagination, il faut inversement se garder des généralités vagues et creuses par le recours à une particularisation objective, c'est-à-dire relative au temps et au lieu, établie selon les règles positives de l'histoire critique. La liaison entre humanité et religion, entre rationalité et croyance en Dieu ne peut relever d'un traitement global mais doit être l'objet d'une enquête empirique prenant en compte les différents peuples de la terre et non notre idée *a priori* de l'humanité qui peut n'être que le produit de nos préjugés. L'existence de peuples athées ou religieux est un problème d'induction et non de déduction. L'hypothèse d'une société d'athée n'est pas seulement une conjecture spéculative, une fiction métaphysique, (expérience de pensée qui a en commun avec la fiction de relever de l'imagination et en commun avec la spéculation philosophique d'être réglé par le seul principe logique de non-contradiction), mais une possibilité empirique et anthropologique. Cette méthode inductive vise à contrecarrer les généralisations abusives selon lesquelles il n'existe pas d'athées spéculatifs dans le Nouveau Monde. L'uniformité prétendue du genre humain n'est qu'un leurre. Si l'on objecte qu'il n'y a pas d'athées spéculatifs⁴⁶ dans le nouveau monde sur la base des récits d'un voyageur, "ne me répondez pas qu'il suffisait qu'il eut disputé avec trois ou quatre et que... il pouvait juger du caractère de tous les athées par celui de deux ou trois. Oh le beau moyen de se tromper ! Les hommes sont plus différents les uns des autres

⁴⁶ On entend par athée spéculatif celui qui n'aurait aucune notion de Dieu, à la différence de l'athée pratique qui ayant une notion de Dieu refuserait de vivre en accord avec la croyance religieuse.

par l'esprit que par le visage... Il n'y a point de conséquence à tirer des motifs de l'un aux motifs de l'autre⁴⁷".

Or cette diversité humaine qui oriente la recherche philosophique sur la rationalité et la moralité du domaine cher à Malebranche de la spéculation métaphysique et systématique vers celui de la nature et de l'établissement des faits modifie également l'attitude envers le lecteur. La diversité des hommes empêche le philosophe qui ramène tout à la nature de s'adresser à une raison pure abstraite et identique en tout homme. C'est dès lors le lien intrinsèque entre publicité et universalité qui est mis à mal et le caractère public des règles de la République des Lettres risque de s'en trouver modifié.

Diversité des lecteurs et goût du public

La justification que Bayle donne de la diversité d'écriture, de contenu, de registre de son œuvre est la pluralité des lecteurs. Il faut plaire aux lecteurs, dans leur diversité et dans la particularité de leur goût. Cet appel au goût du public est constant de l'avis au lecteur des *Pensées diverses* à l'avertissement au lecteur des *Remarques aux question d'un provincial*, dernier ouvrage de Bayle. Ainsi, Bayle précise dans préface du *Dictionnaire* que "cet ouvrage n'est point celui que j'avais promis dans le Projet... J'avais dessein de composer un dictionnaire des fautes... mais une telle entreprise n'est pas au goût du jour" et "importe peu au public". La diversité de style, de ton, les digressions s'accordent avec la diversité des lecteurs selon le principe que la lecture est une promenade : "les lecteurs ne sont pas fâchés qu'on les promène de lieu en lieu pourvu qu'... on les instruisse chemin faisant... Qui est-ce qui n'aime la diversité?⁴⁸". La première justification de la diversité de l'œuvre par la diversité du public est le rôle d'instruction que s'assigne Bayle qui écrit pour le peuple ou les honnêtes gens pour lesquels le *Dictionnaire* tient lieu de bibliothèque, d'où la longueur et le foisonnement des notes du dictionnaires :

"Pour un lecteur qui me blâmera d'avoir allongé cette remarque par le récit de ces deux faits, il y en aura plus de cent qui m'en remercieront dans leur cœur. C'est pour faire plaisir à de telles gens que je donne quelque fois plus d'étendu à mes

⁴⁷ CPD, § 100, pp. 323b-324a.

⁴⁸ PD, Avis au lecteur, p. 6.

remarques que le texte ne le demande. Ils éprouvent avec plaisir qu'en chemin faisant, ils rencontrent plus de choses qu'ils n'en cherchaient"⁴⁹

Outre cette portée instructive qui légitime la diversité et la précision des matières, la prise en compte explicite de la diversité des lecteurs commande une logique argumentative dialectique qui vise à débusquer les positions des divers opposants. Ainsi, dans les *Pensées diverses*, la pluralité des lecteurs et des formes possibles de croyances superstitieuses détermine la stratégie argumentative d'une pensée complexe qui procède par méandres, concessions et digressions de la physique, à la philosophie, à l'histoire jusqu'à la théologie. La méthode prend en compte la psychologie du superstitieux qui n'est pas convaincu par des raisons purement démonstratives, résiste à la réfutation rationnelle et qu'il faut débusquer sur le terrain de la morale et de la théologie. Il faut poursuivre la croyance superstitieuse dans ses derniers retranchements selon une stratégie de guérilla où l'on bat "les gens jusque sur leur propre fumier"⁵⁰. Or, cette stratégie du méandre s'adapte à la psychologie du superstitieux, toujours prêt à se replier derrière de nouvelles échappatoires selon le phénomène que le psychanalyste O. Manoni a appelé "je sais bien mais quand même" : j'ai beau savoir que les horoscopes ne signifient rien, quand je tombe sur un horoscope c'est quand même mon signe que je regarde. Bayle ne s'adresse pas seulement aux bigôts, mais aussi à des esprits ni particulièrement dévots ni superstitieux, qui pensent que craindre les présages, "ça ne peut pas faire de mal".

Ainsi, Bayle se livre dans la réfutation de la superstition à un quadrillage réglé de l'opinion. Analysant les causes des comètes, il passe en revue les explications physiques disponibles. "Dira-t-on" qu'elles sont formées selon les principes de la physique aristotélicienne, "dira-t-on" que c'est suivant ceux de la physique épicurienne ou cartésienne, en aucun cas, elles ne peuvent être cause de maux pour les hommes. On peut s'étonner que, parlant des diverses explications physiques sur le mode du "dira-t-on"⁵¹, Bayle semble les mettre sur le même plan alors qu'il critique par ailleurs la physique aristotélicienne des qualités au nom du cartésianisme. Mais, ce n'est pas que la physique aristotélicienne, épicurienne et cartésienne soient également valables ; elles sont analysées comme autant

⁴⁹ *Dictionnaire*, «Lorraine», remarque G.

⁵⁰ PD, Avis au lecteur, p. 6.

⁵¹ PD, § 10, 11, 12, 13.

de sources possibles de formation de l'opinion. Bayle s'attaque moins à des doctrines physiques qu'à des opinions qui sont nourries de ces doctrines⁵². Pour montrer qu'aucune conjecture philosophique n'est favorable à l'action physique des comètes, il poursuit l'opinion dans ses moindres recoins et le peuple n'est pas formé à la physique cartésienne. Il s'agit de quadriller le terrain et de repérer toutes les places possibles dans une typologie de la *doxa*, Aristote, Descartes et Epicure représentant les sources possibles de sa formation.

La pratique d'écriture de Bayle se règle donc sur la diversité des lecteurs par un double souci d'instruction et de réfutation des erreurs qui s'attaque à la racine des opinions populaires. Mais, si la diversité des esprits commande les digressions instructives et une argumentation dialectique, l'appel à la diversité des lecteurs prend la forme spécifique d'un appel au goût. C'est à ce point que le rapport entre production philosophique ou historique, peut être éclairé par un rapprochement avec une activité créatrice de fiction, précisément parce que cette production se règle sur le plaisir du public⁵³. Ceux qui ne voudraient s'adresser en philosophe qu'à un interlocuteur rationnel idéal se comporteraient comme ceux qui voudraient donner des règles strictes du bon goût. L'illusion de l'universalité de la raison rejoint l'illusion de l'universalité du bon goût. Si la notion de goût acquiert dans la deuxième moitié du XVII^e siècle la valeur d'un critère de jugement qui s'élève au dessus de la particularité contingente des goûts sensoriels, c'est en tant que bon goût, réservé à une élite, qui exprimerait un point de vue absolu⁵⁴. Or, tout en se référant à la norme du goût, Bayle en dénonce les illusions universalistes et en souligne la relativité⁵⁵. Dans la notion de goût du public, le goût retrouve une pluralité contingente d'expression, proche du goût sensoriel, tout en restant une principe de communicabilité avec autrui et une règle de jugement, proche en cela du bon goût.

C'est par une parallèle explicite entre les reproches adressés par Boileau à Molière et les reproches adressés à son dictionnaire que Bayle défend la diversité de style de son œuvre par la diversité de goût du public. Les règles de la République des Lettres, précisément parce qu'elles sont

⁵² Bayle s'adresse en effet à un aristotélicien présumé cf. PD, p. 48.

⁵³ "Le grand secret dans la poésie c'est de plaire", CPD, § 10.

⁵⁴ cf. C. Chantalat, *A la recherche du goût classique*.

⁵⁵ Cf. C. Chantalat, *A la recherche du goût classique*, chapitre 7, "Le goût et l'idée de relativité".

publiques, ne peuvent être celles de censeurs qui voudraient limiter la production intellectuelle et littéraire aux règles du savoir vivre d'un cénacle restreint qui confond ses particularités avec le bon goût. Dans l'article "Poquelin", Bayle prend ainsi la défense de Molière face au reproche qui lui est fait d'avoir eu trop de complaisance pour le parterre :

[les comédies] sont principalement destinées à paraître sur le théâtre en présence de toutes sortes de gens, il n'est point juste d'exiger qu'elles soient bâties selon le goût de Mr Despréaux.... c'est blâmer Molière de ce qu'il a travaillé non seulement pour les esprits fins et de bon goût mais aussi pour les gens grossiers... souvenons nous que les frais des comédiens sont grands et que l'usage de la comédie est de divertir le peuple aussi bien que le sénat. Il faut donc qu'elle soit proportionnée au goût du public, c'est à dire qu'elle soit capable d'attirer beaucoup de monde, car sans cela, ne fut-elle qu'un élixir de pensées rares, ingénieuses, fines au souverain point, elle ruinerait les acteurs et ne servirait de rien au peuple⁵⁶.

Ce qui est vrai de la comédie l'est aussi d'ouvrages comme le Dictionnaire que l'on ne peut juger d'après les règles. La dépendance envers les jugements du public y est aussi économique. La diversité des remarques est légitimée par la diversité du lectorat, constitué d'un public réel -qui fera le succès du Dictionnaire- et non seulement d'une élite. Ce principe énoncé dès L'Avis au lecteur des *Pensées diverses* est réitéré dans la préface du dictionnaire : Bayle écrit pour l'honnête homme, pour les gens actifs qui n'ont pas le temps de lire, pour les curieux.

Ce ne sont pas seulement les critiques de Molière qu'on peut repousser par de telles réflexions ; il y a beaucoup d'autres livres que l'on censure parce qu'on ne songe pas aux divers usages à quoi ils sont destinés et parce que l'on y trouve cent choses que l'on voudrait que l'auteur eut retranchées. J'ai bien à faire de cela dit l'un ; que m'importe dit l'autre, qu'un tel ait été mal marié ; à quoi bon tant de citations, tant de pensées gaillardes, et tant de réflexions philosophiques. C'est le langage perpétuel de ceux qui critiquent ce dictionnaire : mais ils me permettront de leur dire qu'ils ont négligé de se pourvoir de la chose qui leur était la plus nécessaire pour bien juger de cet ouvrage. Ils n'ont point connu qu'il doit servir à toute sorte de lecteurs et que par cela même qu'il ne serait fait que selon le goût des plus grands puristes, il sortirait de sa sphère naturelle.

⁵⁶ *Dictionnaire*, «Poquelin», remarque F.

Contre la dictature du bon goût et de l'élévation d'esprit, il faut prendre en compte la pluralité actuelle du public et non la particularité d'un seul. Dans une situation inversée de celle du roman, où l'auteur se donne des règles particulières, les critiques voudraient imposer aux auteurs des règles qui leur seraient propres, à eux lecteurs idéaux. Bayle s'oppose aux critiques qui voudraient donner des règles particulières aux auteurs, les isolant ainsi dans un face à face avec le lecteur :

Songent-ils bien que si je m'étais réglé sur leur idée de perfection, j'aurais fait un livre qui leur eut plu à la vérité, mais qui eut déplu à cent autres et qu'on eut laissé pourrir dans les magasins du libraire ? La pauvre chose pour lui, que deux gros volumes qui ne contiendrait que ce qui peut plaire à ceux qui se piquent d'un air grave et d'un goût exquis et qui voudrait qu'on leur expliquât par monosyllabes les matières les plus étendues.

L'écriture philosophique de Bayle peut ainsi être lue comme la recherche d'un modèle original de publicité qui allie les règles de la raison et la vérité mais sur le modèle diversifié de la comédie. Car l'appel au public n'équivaut pas à la recherche d'une unanimité que Bayle stigmatise comme un critère aussi illusoire que le *consensus omnium*.⁵⁷ Les règles de la République des Lettres, la vérité et la raison, n'imposent pas un modèle unique de relation à autrui. L'auteur ne peut avoir pour seule règle celle de sa subjectivité aussi rationnelle soit-elle, ou celle de l'intersubjectivité avec un lecteur rationnel et idéal, ni même la recherche d'un accord unanime du public. Il faut donc des règles publiques et diversifiées et Bayle développe une pratique originale de la publicité de la pensée par une attention à la diversité des lecteurs à la fois dans la thématisation et la méthode.

Or, cette forme de démarche par pluralisme et divergence vise également dans le domaine pratique la défense d'une thèse : la tolérance. La critique des faux consensus et de l'unité et uniformité de croyance comme impératif théorique ou pratique ouvre à la possibilité d'une pluralité de croyances. Le plaidoyer pour la pluralité en matière religieuse, c'est à dire l'idée que la paix civile ne nécessite pas l'unité religieuse soulève un problème : lorsque Bayle défend la tolérance pour toutes les confessions et

⁵⁷ Bayle, faisant référence à l'article Poquelin du *Dictionnaire*, critique sur le même plan l'appel à l'unanimité du public et l'argument de l'accord de tous comme critère de vérité, CPD § 10.

non pour une seule, le fait-il au nom d'une forme d'universalisation, qui préfigurerait la voie kantienne de l'impératif catégorique, ou au nom d'une reconnaissance de la diversité en tant que telle dont la forme extrême est l'athéisme par une stratégie de multiplication des points de vue ? Or la prise en compte d'une pluralité de points de vue incompatibles peut ne pas être conciliable avec une exigence d'universalisation.

Plus généralement, cette pratique de la diversité en accord avec la pluralité des goûts et l'attention à un public multiple et hétérogène conduisent à renoncer à une universalité illusoire de la raison, à l'équivalence entre publicité et universalité. Si le lectorat ne peut être uniformisé par la réduction à une rationalité idéale qui pourrait s'achever dans un consensus rationnel⁵⁸, l'intersubjectivité n'est pas le lieu de l'accord des esprits. Entre la rationalité du XVIIème, dominée par un modèle mathématique et démonstratif qui vaut par soi et pour tous parce que l'on adopte le point de vue de la Raison, mais qui est essentiellement monologique, et le point de vue kantien orienté vers la publicité et la communication de la pensée qui vise une raison impersonnelle, Bayle vise en autrui, non un interlocuteur abstrait, mais ce qu'il y a en lui de personnel. L'appel au goût comme principe de relation aux lecteurs, par lequel Bayle justifie la diversité de ses écrits, diffère de l'approche philosophique de Malebranche pour qui le goût représente une modalité privée, variable, contingente mais incommunicable⁵⁹, aussi bien que de l'approche de Kant pour lequel le jugement de goût peut être communicable et universel. Aussi, la recherche dans le goût d'une norme communicable mais diversifié, et non universalisable, peut être considérée comme une forme impure et bancale de l'intersubjectivité qui n'aurait pas trouvé la forme kantienne et épurée d'un *sensus communis*, ou comme une pratique originale de la relation aux autres dans sa diversité et non dans son universalité. Elle est aussi une étape dans la naissance conceptuelle de la notion de goût, fruit des croisements entre philosophie et littérature.

⁵⁸ A l'instar des dialogues malebranchistes, le dialogue philosophique a l'accord pour horizon puisque les interlocuteurs sont guidés par la raison et que la vérité est une, les désaccord ne peuvent être que superficiels, produits de l'ignorance ou de l'aveuglement par les préjugés.

⁵⁹ Le goût, comme celui du melon, est ainsi chez Malebranche le type même de la modalité subjective, imprévisible, incommunicable et qui ne renvoie chacun qu'à lui-même et non aux propriétés des choses. Cf entre autres, *Entretiens sur la métaphysique*, Entretien III.

